

Alençon

actu.fr du 30 mai 2025

501 mots

## Caméras de vidéoprotection au collège Louise-Michel d'Alençon : le président du Département réagit

Christophe de Balorre assure que l'installation de caméras dans les couloirs du collège Louise-Michel, à Alençon, n'est « pas à l'initiative » du Département de l'Orne.



Le président du Département de l'Orne Christophe de Balorre donne des explications après l'installation de 15 caméras dans les couloirs du collège Louise-Michel, à Alençon, sans que le personnel n'en soit averti.

Des caméras de vidéosurveillance ont été installées dans les couloirs du collège Louise-Michel, à Alençon, au cours des vacances de printemps. Un tel dispositif est une première dans l'Orne, les caméras étant jusque-là cantonnées à l'extérieur des établissements. « Il s'agit d'une expérimentation », indique, ce vendredi 30 mai 2025 par le biais d'un communiqué en réaction à l'article de l'Orne hebdo, le président du Département Christophe de Balorre. Selon

action à l'article de L'Orne hebdo, le président du Département Christophe de Balorre. Selon nos informations, ce projet est en effet prévu en deux phases : d'abord « une phase pilote » au collège Louise-Michel, puis une « généralisation » dans les 31 collèges de l'Orne l'année prochaine.

« Pas à l'initiative du Conseil départemental »

Le dispositif fait par ailleurs polémique car les enseignants et les élèves du collège d'Alençon ont découvert les 15 caméras (non branchées pour le moment) à la rentrée.

Le personnel n'avait en effet pas été informé et le sujet n'avait pas été abordé en conseil d'administration, comme cela est prévu lorsqu'il s'agit de la mise en place d'un système de vidéo-protection.

[Une crèche « innovante » expérimentée à Alençon pour faire face au manque de modes de garde d'enfants](#)

Dans sa réaction, le président du Département indique tout d'abord que l'installation de ces caméras n'était « pas à l'initiative du Conseil départemental », mais qu'il s'agit bien d'une « expérimentation décidée collectivement [...] lors d'un comité de pilotage réunissant la secrétaire générale de la Direction académique, la principale du collège Louise-Michel, les forces de l'ordre, les sapeurs-pompiers, une équipe des services de l'Éducation nationale de l'Orne et du Département ».

« Le Conseil départemental se serait bien passé de cette nouvelle dépense ! »

Sans confirmer le chiffre de 57000 € pour l'installation du dispositif à Louise-Michel, Christophe de Balorre indique d'ailleurs que « le Conseil départemental se serait bien passé de cette nouvelle dépense ! »

[Des arbres supprimés pour des places de parking : le maire de Saint-Denis-sur-Sarthon explique ce choix](#)

Il explique par ailleurs que, « à la demande de l'Éducation nationale, l'objectif est de renforcer la sécurisation de nos collèges, à la suite à d'exactions dramatiques commises dans plusieurs établissements en France et qui ont fait le Une de la presse nationale : violences sur des élèves, violences sur des enseignants, intrusions de personnes étrangères dans les établissements, etc ».

Informer : « la moindre des choses »

Enfin, concernant le manque d'informations dont se plaint une partie du personnel, il pointe la responsabilité de la direction de l'établissement :

*La principale du collège a participé à cette réunion de travail et la moindre des choses aurait été qu'elle en informe son équipe enseignante, ce qui, visiblement, ne semble pas avoir été le cas. Christophe de Balorre, président du Département de l'Orne*

Après un courrier du personnel de l'établissement adressé à la direction et aux membres du conseil d'administration, une première réunion aurait eu lieu récemment pour répondre aux interrogations de certains enseignants, notamment sur l'usage et le stockage des images, ainsi que sur la protection des données.